

Rapport Moral 2020



L'année 2020 restera dans les annales !

Une épidémie mondiale, des millions de morts, une angoisse générale, des cycles de confinement, une crise économique et sociale, une vie masquée, incertaine, limitée, parfois oppressante. Tous autant que nous sommes, nous avons été affectés mais nous avons aussi des valeurs qui obligent, au premier rang desquelles un devoir de solidarité à l'endroit des personnes que nous accompagnons et dont les vulnérabilités allaient être frappées de plein fouet par ce traumatisme collectif.

C'est pourquoi dès le samedi précédent le premier confinement en mars 2020, la Fédération Addiction a lancé un appel à l'ensemble du réseau pour préserver et adapter nos accompagnements et l'offre de soin, et pour ainsi participer également à la lutte contre l'épidémie, auprès de populations parmi les plus fragiles.

Rappelons la conclusion de cette adresse du 14 mars 2020, tant de choses inattendues se sont produites depuis, mais nous annonçons l'essentiel :

« Nous sommes tous concernés, aussi bien les personnes accueillies que les professionnels :

- En premier lieu, les personnes accueillies, qui vivent souvent dans des conditions difficiles de promiscuité et

qui sont souvent porteuses de maladies chroniques qui en font autant de personnes vulnérables au virus.

• *Mais aussi les professionnels qui, au risque universel qui est devant nous, vont ajouter celui, qui fait la noblesse de nos professions, d'être exposés au risque de transmission par les personnes accueillies.*

• *En symétrique, il faut que les professionnels veillent à ce que dans leurs comportements quotidiens, ils ne mettent pas en danger les personnes accueillies qui par essence sont particulièrement vulnérables.*

Les semaines qui viennent vont être décisives ! L'atténuation de l'ampleur de la vague permettra, nous l'espérons, de réduire la mortalité en permettant aux services d'urgence d'être en mesure de mieux faire face aux besoins

Une partie de cette responsabilité repose sur nous !

Derrière l'austérité de la préparation des plans de continuité d'activité ou de l'adaptation aux mesures de réquisition, il s'agit, comme toujours, de notre combat pour l'accompagnement et pour la vie. Nous sommes avec vous pour vous soutenir dans cette période, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir des appuis et conseils. »

C'est non sans une certaine fierté collective que nous pouvons affirmer que cet appel a été entendu. Le secteur a tenu, les équipes se sont mobilisées pour assurer la continuité des soins et même inventer de nouvelles modalités d'intervention en ces temps troublés. Engagement, dévouement, abnégation ont été au rendez-vous. Les élus régionaux et nationaux de la Fédération se sont aussi mobilisés de manière extrêmement réactive pour accompagner les équipes de terrain et faire le lien avec les orientations et recommandations nationales au fur et à mesure qu'elles arrivaient. De même, la Fédération a immédiatement relayé au niveau régional et national les préoccupations des équipes qui se sentaient oubliées des autorités et n'avaient accès ni aux gels hydroalcooliques, ni aux équipements de protection individuelle, ni aux dispositifs de garde d'enfants. Le secteur « PDS¹ », était « sous les radars », dans une relative invisibilité institutionnelle.

La Fédération a donc demandé et rapidement obtenu des réunions d'urgence avec la DGS pour demander une meilleure reconnaissance du secteur, des moyens de travailler, des adaptations réglementaires pour faciliter la continuité

“Engagement, dévouement, abnégation ont été au rendez-vous.”

des soins et relayer en retour les décisions nationales dans les équipes. Ces réunions sont rapidement devenues hebdomadaires ainsi que celles de la commission des Unions Régionales qui a été d'une activité remarquable pendant cette période difficile.

La Fédération a également été au cœur d'une mobilisation inter-associative² qui nous a permis de faire remonter les besoins urgents des personnes accueillies mais aussi ceux des professionnels les accompagnant. Les liens se sont ainsi resserrés avec les autres fédérations (Uniopss, Fédération des Acteurs de la Solidarité, France Santé Habitat, ELSA France...), réseaux (Médecins du Monde, Forum Français de Sécurité Urbaine³...) et avec des associations gestionnaires

partenaires (ANPAA, Aides...) Ces partenariats précieux qui préexistaient tous, mais de manière inégale, se sont intensifiés en ces temps troublés et nous ont permis d'agir vite et sur le fond, de manière coordonnée, pour soutenir l'adaptation des services et le maintien du contact avec les personnes accompagnées, même confinées...

C'est ainsi que la mise en place de plateformes d'écoute téléphonique, de téléconsultations et l'accélération massive de la mise en place du numérique en santé ont permis, grâce à une mobilisation complète des acteurs sur le terrain et à l'appui précieux des usagers volontaires, de maintenir le lien et de permettre de nouvelles rencontres. L'assouplissement, à notre demande, des modalités de prescription (y compris par télétransmission) et de délivrance des traitements de substitution aux opiacés (TSO) a également permis d'assurer la continuité des soins.

¹Populations à difficultés spécifiques (qui regroupent les CSAPA, CAARUD, ACT, LHAM, LHSS)

²<https://www.federationaddiction.fr/acces-aux-droits-et-aux-soins-pour-les-populations-vulnerables-mobilisation-inter-associative/>

³<https://www.federationaddiction.fr/questions-reponses-ifsu-covid-19-confinement-consommations-et-securite/>

Alors que le contexte de crise évoluait et que les vagues successives rythmaient les conditions de confinement, nous avons pu capitaliser sur ces évolutions de manière à consolider ce qui doit l'être, à l'image de la mise en œuvre de la réduction des risques dans les lieux d'hébergement. Nous pourrions aussi tirer les leçons d'avancées prometteuses, notamment autour des téléconsultations, pour permettre de promouvoir ce qui a bien fonctionné sans nuire ni à la qualité de soins ni aux droits des personnes (équité de l'offre de soin, confidentialité des données...).

Cette mobilisation sans faille a permis non seulement d'aider les structures à rester ouvertes, aussi bien en ambulatoire qu'en hébergement, et à proposer le meilleur soin possible, mais elle a aussi soutenu l'ensemble des professionnels, intervenant dans en médico-social, sanitaire et en ville dans la lutte contre la pandémie. Jusqu'alors peu visibles, parfois même quelque peu oubliés, l'activité soutenue des CAARUD et des CSAPA, leur engagement pour assurer la continuité des soins, l'accès aux traitements et aux matériels de réduction des risques, leur mobilisation pour participer aux équipes mobiles, aux centres de « desserrement »

ou encore aux drives de dépistage tout ceci les a fait sortir de l'ombre. La démonstration est faite de la pertinence de ces modalités d'action, pluridisciplinaires et « agiles », de ces capacités d'adaptation à une situation inédite mais aussi de l'efficacité de ces interventions.

Notre implication aussi bien dans les réunions de crise hebdomadaire avec les pouvoirs publics nationaux et régionaux que dans les multiples enquêtes de retour d'expérience auxquelles notre réseau a contribué ont permis de faire connaître cette mobilisation dans les actions de mise à l'abri, de dépistage, de maintien ou d'accès aux soins. Nous ferons en sorte que cette visibilité dans l'action ne se dissipe pas dans les suites de la crise, d'autant que si, nous l'espérons, sa dimension proprement sanitaire, épidémique, finira par être contrôlée, la crise économique et sociale aggravée par le confinement, reste largement devant nous. Or celle-ci s'accompagnera d'un fort risque de synergie épidémique, de syndémie, en ce qui concerne la santé mentale et les addictions, tout particulièrement chez les plus précaires ou vulnérables. Comme le rappelle Richard Horton dans le Lancet⁴ :

“La crise économique qui est devant nous ne sera résolue ni par un médicament ni par un vaccin. Comprendre la COVID comme une syndémie invite à adopter une vision élargie englobant des politiques d'éducation, d'emploi, de logement, d'alimentation et d'environnement.”

Si donc, le rôle des professionnels du champ des addictions, quel que soit leur statut, médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, pairs-aidants, acteurs de prévention, est déjà essentiel en ces temps de crise sanitaire du fait de sa dimension globale et pluridisciplinaire, cette polyvalence va devenir toujours plus essentielle dans la période qui est devant nous.

C'est pourquoi, si cette crise nous a permis de faire entendre la voix des acteurs de la prévention, du soin et de la Réduction Des Risques dans toute leur diversité, elle doit aussi permettre une véritable reconnaissance et valorisation de tous ces métiers et de l'approche intégrative qu'ils permettent de mettre en œuvre pour répondre aux défis multidimensionnels à venir.

⁴ « COVID-19 is not a pandemic. COVID-19 is a syndemic » Lancet, 2020, [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)32000-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)32000-6)

Ainsi, de manière plus précise et explicite, gageons que l'avenir (à l'image de ce qui se dessine dans le Ségur de la santé) permettra d'obtenir une réelle concrétisation de cette reconnaissance, avec la pérennisation des financements de prévention et la réduction des écarts salariaux entre les différents secteurs du soin.

L'année 2020 ne s'est pas résumée à la gestion de crise et l'équipe de la fédération, comme les centaines d'acteurs engagés dans les projets, ont réussi à tenir les délais, en s'adaptant aux nouveaux formats de réunions et de projets. Le réajustement des échéances et l'adaptation des contenus ont permis de rester sur des enjeux proches du terrain, y compris dans la gestion de crise mais sans abandonner une action de plaidoyer sur des enjeux plus globaux que le contexte de crise rend encore plus d'actualité : accès aux soins et à la Réduction des Risques toujours freiné dans leur développement par les préoccupations urgentes du jour mais aussi par un cadre légal pénalisant les usagers. Nous avons ainsi pu demander la relance de la mise à disposition de naloxone dans le cadre de la prévention des surdoses, du projet de groupe de

travail « sulfate de morphine, substitution injectable » et rappeler, à l'occasion des 50 ans de la Loi de 1970 mais aussi des travaux parlementaires nombreux sur ce thème, l'urgence de faire évoluer le cadre légal vers une dépénalisation des usages de stupéfiants et, dans le contexte international actuel, vers une régulation contrôlée du cannabis.

Cette année a donc été riche et particulièrement dense, pour un réseau qui s'est montré à la hauteur d'une menace inédite. La reconnaissance de cet engagement nous aidera à faire face aux nouveaux défis qui nous attendent. La Fédération Addiction continuera de jouer ce rôle de porte-voix, elle continuera d'accompagner et de soutenir ces nouvelles évolutions, au service des personnes.

Je tiens enfin à vous remercier, salariés et administrateurs de la Fédération, et vous tous, chers collègues et amis intervenants, par votre engagement vous avez encore dynamisé notre force et notre intelligence collectives !

"Cette année a donc été riche et particulièrement dense, pour un réseau qui s'est montré à la hauteur d'une menace inédite."

Jean Michel Delile
Président

